

Provins (France)

No 873

Identification

<i>Bien proposé</i>	Provins, une ville de foire médiévale
<i>Lieu</i>	Région Île-de-France, Département de la Seine-et-Marne
<i>État partie</i>	France
<i>Date</i>	30 juin 2000

Justification émanant de l'État partie

La ville de Provins a été bâtie sur un site extrêmement propice à la défense, élu par les comtes de Champagne pour la création d'une capitale politique et militaire qui devait rapidement devenir la plaque tournante du commerce européen. Place financière de première importance mais aussi ville industrielle, centre intellectuel, Provins est un foyer de civilisation et d'échange durant plus de deux siècles ; de nos jours, Provins est un exemple exceptionnellement bien préservé d'une cité commerciale d'Europe occidentale. Son atmosphère médiévale n'est pas seulement due à l'exceptionnelle concentration de maisons anciennes, mais aussi à une kyrielle de détails, comme les pavés, les vieux puits et même la rose qui est le symbole de Provins. En Ville Basse, les moulins, les lavoirs et les tanneries évoquent les anciennes activités principales. La ville est parsemée de jardins et cinq fermes sont toujours en pleine activité.

Provins a su conserver un nombre considérable de bâtiments anciens, tant civils que religieux mais aussi la majeure partie de son urbanisme médiéval. Les remparts d'origine longs de près d'un kilomètre et demi et les fortifications de la Ville Haute sont intacts. Le mur d'enceinte de la Ville Basse reste apparent le long des boulevards qui, à partir du XIII^e siècle, les ont remplacés. Les principaux axes de circulation, liés aux routes de Champagne, sont toujours en place. Les jardins qui s'étendaient entre le bourg et les remparts ont été en partie lotis au siècle dernier mais il en subsiste encore beaucoup.

En raison de la stagnation économique qu'elle a connue au milieu du XIV^e à la fin du XIX^e siècle, la ville n'a en effet subi pendant cette longue période aucune transformation majeure. Mais, loin d'être une ville-musée, elle a su s'adapter aux temps modernes et construire de nouvelles habitations qui s'intègrent remarquablement parmi celles du Moyen Âge, sans modifier le plan urbain. Parallèlement, Provins vit et fonctionne toujours au sein de son périmètre médiéval, témoin d'une époque où elle était la troisième ville de France, derrière Paris et Rouen.

Curieusement placé en dehors des grandes routes gallo-romaines antérieures, elle cherchait cependant à tirer le meilleur parti de sa situation, sur le nouvel axe de communication traversant le centre de la France. Les peuplements bipolaires du Châtel (la Ville Haute) et du Val (la Ville Basse) ont rapidement fusionné, formant un ensemble doté d'un remarquable système de canaux qui lui a valu le surnom de « Petite Venise », donné par les Romantiques. Il s'agit indubitablement là du plus bel exemple de ville marchande en Europe occidentale, présentant toujours ses diverses fonctions à leur emplacement d'origine. La situation de la ville a favorisé l'apparition d'une étape le long des routes commerciales reliant le sud-ouest au nord-est. De 1137 à 1164, le comte de Champagne Henri le Libéral confirma le privilège des foires à Provins ; grâce à des sauf-conduits accordés par les comtes, des liaisons commerciales se développèrent entre l'Europe et l'Orient.

De nos jours, Provins est un véritable conservatoire de l'architecture militaire, religieuse et civile du Moyen Âge. Ses fortifications constituent en effet un véritable dictionnaire d'architecture militaire et ont apporté de nombreuses innovations créatives à cet art. La ville recèle des constructions caractéristiques, comme les caves voûtées de la Ville Haute et les rez-de-chaussée voûtés de la Ville Basse qui servaient de lieu de stockage pour les foires. Les églises que la Révolution a épargnées sont de très intéressants témoignages architecturaux. L'importance économique et commerciale de Provins fut considérable. Elle fut à l'origine du système bancaire et le principal lieu des opérations financières, sorte de « clearing house » de l'économie mondiale. Ville de foire, elle fut aussi une ville drapière renommée. Le théologien Abélard (1079-1142) y enseigna et le comte Thibault IV (1222-1253) fut l'un des plus grands trouvères de son temps. À Provins reste attaché le nom d'une rose rapportée de Jéricho au temps des Croisades et qui connut un énorme succès en raison de ses vertus médicinales.

Le site de la ville de foire médiévale de Provins, circonscrit par le tracé de l'enceinte de la première moitié du XIII^e siècle est proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères ii, iii et iv** :

ii Le site témoigne d'un échange d'influences considérable du XI^e au XIII^e siècles, tant économiques que commerciales et culturelles, et de la planification d'une ville à cette époque (assèchement des marais, création d'un réseau hydraulique, lotissements, enceinte et fortifications).

iii Le site apporte un témoignage exceptionnel, voire unique, sur la civilisation au Moyen Âge en permettant de retrouver quasiment intacts les lieux où se déroulaient les plus importantes foires d'Europe. Il est directement associé au développement qui a eu une signification universelle exceptionnelle dans les progrès des échanges et de la civilisation.

iv Le site offre un exemple éminent d'un type de construction – les caves et les rez-de-chaussée voûtés notamment – illustrant une période significative de l'histoire humaine : le début des échanges économiques en Europe.

Ville historique située dans le cadre d'un site naturel exceptionnel, Provins a bien préservé la stratigraphie de son évolution démontrant une organisation de l'espace et des structures caractéristiques des phases successives de son histoire.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

À l'époque gallo-romaine, le site de la ville de Provins, telle qu'elle existe aujourd'hui, est associé à deux importants axes régionaux : la route de Soissons à Troyes vers le nord, et la route vers Sens en direction du sud-ouest ; ensemble, ces deux routes forment, avec la vallée de la Seine, une artère majeure enfermant l'éperon rocheux du peuplement originel. L'étymologie du nom de Provins est incertaine, mais il pourrait s'agir d'une abréviation de *Probus Vinum*. Le plus ancien document relatif à Provins est une ordonnance de Charlemagne daté de 802, qui indique que le site était déjà une forteresse établie. À partir de 983, le site devient partie prenante des terres des puissants comtes de Champagne, l'un des plus grands domaines féodaux de France, et lieu de résidence privilégié des comtes.

L'importance politique et commerciale du *Châtel*, dans la Ville Haute, entraîne sa fortification aux XIe et XIIe siècles. L'enceinte originelle (*castrum*) était de taille réduite, incluant, outre le Châtel, la collégiale Saint-Quiriace et le palais des comtes. Cependant, le peuplement s'étend rapidement au-delà des fortifications ; un mur défensif en bois est donc ajouté pour le protéger, à la fin du XIIe siècle. Un troisième ensemble de remparts, cette fois en pierre, est érigé pendant la première moitié du XIIIe siècle, pour protéger les maisons et les étals érigés pour les grandes foires de la ville en dehors des premiers remparts, plus bas dans la vallée.

Provins est ainsi l'une des quatre villes (avec Troyes, Lagny et Bar-sur-Aube) à accueillir des foires médiévales sous le règne des comtes de Champagne, qui se développent ici du XIe au XIVe siècle. Des quatre villes, Provins est la seule à avoir conservé son tissu médiéval d'origine, les autres ayant en effet été considérablement altérées. L'importance des foires en Champagne est à la source de ce processus. Dans le centre de la France, elles jalonnent la voie de communication privilégiée vers le nord. Les comtes de Champagne, aux grandes ambitions politiques et économiques, décident d'instituer un système de foires régulières, programmées sur un cycle d'une année, afin d'éviter les chevauchements et la concurrence. Ces foires attirent des marchands venus des quatre coins de l'Europe et de l'Orient. Elles deviennent d'importants pôles bancaires ; le denier de Provins est l'une des rares devises largement acceptées sur tout le continent européen. La ville devient également un pôle intellectuel et artistique ; Abélard et Chrétien de Troyes, par exemple, ont séjourné à Provins. Les foires se poursuivent de 1120 à 1320, année qui

marque un changement de la situation économique et politique et le développement de contacts commerciaux ailleurs, notamment avec la Ligue hanséatique, la Flandre et l'Italie. Provins se voit donc réduite à des fonctions locales.

Provins a eu la chance de pouvoir préserver une bonne documentation, remontant au XIIe siècle, qui aide à clarifier le processus de développement et ses conséquences.

Il est important d'établir une distinction entre marché et foire. Un marché pouvait être un événement annuel, ou même une activité continue, dont le but était la vente directe de produits aux consommateurs. À l'inverse, une foire dénotait une activité ciblée sur les marchands et les négociants, et un caractère international. Elle s'articulait généralement en trois parties : tout d'abord la présentation et l'étude des marchandises par les clients potentiels, puis la négociation et l'acquisition, et enfin la vérification légale des ventes réalisées. Les foires exigeaient des systèmes de transport longue distance et des conditions spéciales pour garantir la sûreté et la sécurité. Elles s'accompagnaient également du développement d'une multitude d'activités qui, ensemble, motivèrent et encouragèrent un type particulier de tissu urbain. À ce titre, on peut considérer la ville historique de Provins comme la matérialisation d'une structure bâtie pour les foires.

En 1234, les comtes de Champagne ceignent la couronne de Navarre, et leur intérêt pour la région s'évanouit peu à peu. En 1284, avec le mariage de Philippe IV le Bel à Jeanne de Navarre, la Champagne, et avec elle Provins, intègre le domaine royal. La ville est aux mains des Anglais au XVe siècle, mais devient française à la fin de la guerre de Cent Ans. Provins ne sera pas notablement affectée par la Révolution Industrielle. Elle a survécu jusqu'à aujourd'hui comme une petite ville marchande, et a ainsi échappé aux démolitions et aux reconstructions que d'autres ont connues, ce qui lui a permis de conserver sa forme médiévale.

Description

La ville s'est développée au sud du plateau crayeux de la Brie, dans une région légèrement vallonnée, aux confluent des vallées de la Voulzie et du Durteint. Elle se compose de la Ville Haute, connue sous le nom du Châtel jusqu'à la Révolution, qui s'élève sur un éperon du plateau briard, et de la Ville Basse, le Val pré-révolutionnaire, plus à l'est, au confluent de deux rivières. Ces deux parties, ensemble, forment le site proposé pour inscription. La zone totalise 1472 hectares, pour une population actuelle d'environ 12 000 habitants, estimée à environ 10 000 (voire plus) au Moyen Âge.

La Ville Haute est caractérisée par les petites maisons de pierre et à pan de bois, et par des espaces verts et des jardins. Elle abrite deux grands bâtiments, la Tour de César et l'église romano-gothique Saint-Quiriace. La Tour de César, ou Grosse Tour, est une structure de pierre remontant initialement au XIIe siècle, et consistant en trois grands espaces les uns au-dessus des autres, surmontés d'un toit conique du XVIIe siècle. Le nom de César fait référence à une association romantique avec la Rome antique. La construction de la collégiale Saint-Quiriace commença par

un chœur d'une taille impressionnante, au XIIe siècle, et se poursuivit jusqu'au déclin de Provins, en 1320, par le transept de la nef et deux travées. Les voûtes surplombant le transept furent endommagées dans un incendie au XVIIe siècle, et remplacées par un dôme.

Le centre de la ville est marqué par l'ancienne place du marché, entourée de logements qui se sont développés au gré des foires, tous dotés de grands espaces de stockage souterrains et voûtés. Les remparts du XIIe siècle qui encerclent toujours la ville haute sur trois côtés sont relativement bien préservés, tandis que l'enceinte de la ville basse a été démantelée au XIXe siècle. Les murs existants comprennent deux portes, la Porte Saint-Jean et la Porte de Jouy, vingt bastions, dont les plans au sol sont circulaires, carrés et polygonaux, et bien d'autres caractéristiques encore.

C'est dans la Ville Basse que se trouvent les premiers ensembles religieux, notamment les églises Saint-Ayoul (commencée au XIe siècle) et Sainte-Croix (commencée au XIIe siècle). Environ 60 % de la terre appartenait aux ordres religieux. Lorsque la ville s'étendit vers la vallée, les ordres formèrent des parcelles, construisant et vendant des maisons, selon une typologie axée sur les besoins des foires. On considérait que la terre ne permettait pas d'espaces souterrains, et les aires de stockage furent donc construites au-dessus du sol, avec une structure voûtée similaire à celles que l'on trouvait dans la Ville Haute. Les activités d'occupation et de construction nécessitèrent également la construction de canaux et l'assèchement des terres, donnant naissance à un système élaboré de gestion de l'eau.

Les bâtiments privés peuvent se diviser en deux catégories : ceux aux fonctions multiples et ceux aux fonctions exclusivement commerciales.

Les bâtiments mixtes sont pour la plupart des résidences privées de marchands, dont le rez-de-chaussée servait d'échoppe et de magasin. Tous datent des XIIe et XIIIe siècles ; certains sont faits entièrement de pierre, d'autres présentent des murs à pan de bois sur des assises de pierre. Ils sont situés autour du périmètre de la ville, à l'intérieur des remparts, ou autour de la place du Châtel, le cœur commercial de la ville où se tenaient les foires deux fois par an, en mai et à Martinmas (le 11 novembre) ; une autre foire avait lieu dans la ville basse en septembre. Celle-ci fut plus tard transformée en marché annuel, afin d'éviter la redondance par rapport aux autres foires de la région.

Les bâtiments commerciaux tels que la grange-aux-dîmes sont des structures plus monumentales, avec des magasins et des salles d'inventaire sur plusieurs étages. Caractéristique des anciens édifices de Provins, qu'ils soient d'usage mixte ou commercial : leur système de caveaux voûtés, datant du XIIe au XIVe siècle. Ceux-ci sont entièrement souterrains (dans la Ville Haute) ou partiellement construits en surface (dans la Ville Basse), et tous s'ouvrent sur la rue par une grande porte à laquelle on accède via un large escalier de pierre. Dans les cas où la superficie en surface est importante, des rangées intérieures de colonnes divisent les espaces en deux ou trois travées.

Le plus ancien bâtiment de la ville est probablement la maison romane (aujourd'hui le Musée), du XIIe siècle, en pierre taillée. Son emplacement, dans l'ancien quartier juif,

suggère qu'elle pourrait avoir été à l'origine une école rabbinique, voire même une synagogue. Ses grands caveaux, séparés par des arcs en plein cintre, étaient probablement voûtés à l'origine.

Avec le développement des foires, divers types d'activité liés à l'artisanat et à la production virent aussi le jour, notamment la draperie de laine, le tannage, la teinture et le tissage. De grands espaces extérieurs étaient nécessaires pour pouvoir tirer et faire sécher le tissu (des « tiroirs ») et sur les canaux se trouvaient les moulins à eau nécessaires à la production de la farine. La Ville Basse de Provins atteste tout particulièrement du développement de divers artisans en un processus industriel ; les lieux qui furent le théâtre de ces développements existent toujours. Certains des canaux ont été comblés, mais la plupart demeurent tels qu'ils étaient au Moyen Âge. Sur les versants du plateau, trois secteurs abritaient des carrières d'argile, l'argile qui allait servir à éliminer la graisse de la laine. Cet enchevêtrement de galeries souterraines était creusé sur plusieurs niveaux ; elles servirent également, plus tard, à conserver du vin, etc. La ville tout entière se développa par rapport aux foires, soit pour en servir directement les fonctions, soit en résultat indirect de celles-ci.

Gestion et protection

Statut juridique

Cinquante-quatre bâtiments historiques dans la zone de Provins proposée pour inscription (plus une zone de 500 m autour de chacun d'eux) sont protégés aux termes des dispositions de la législation française sur les Monuments historiques (loi de 1913 sur la protection des bâtiments, des objets mobiliers et des vestiges archéologiques, loi de 1930 sur la protection des monuments et sites naturels). Douze d'entre eux sont identifiés comme des *monuments classés*, quarante et un figurent sur la liste *des monuments inscrits*. Une autorisation ministérielle doit être obtenue avant toute forme d'intervention, et les travaux doivent être supervisés par l'architecte en chef des monuments historiques ou l'architecte des Bâtiments de France.

La protection des biens individuels est renforcée par la loi de 1983 sur les Zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) et la loi de 1962 sur les secteurs sauvegardés. Les zones concernées de la ville de Provins sont couvertes par ces deux textes législatifs, et la Ville Basse a été identifiée comme ZPPAUP en février 2001. La municipalité a posé sa candidature pour être acceptée dans le programme des *Villes et Pays d'Art et d'Histoire*, ce qui confère certains avantages, particulièrement en termes de présentation du site. L'intention est également de proposer le quartier historique comme un secteur sauvegardé, ce qui fournirait des instruments permettant une gestion plus détaillée de la conservation, ainsi que des ressources pour les travaux de conservation.

Gestion

Les biens inclus dans le site proposé pour inscription appartiennent à des autorités régionales et communales, à des particuliers et à des institutions. Le ministère de la Culture est responsable de veiller à la bonne mise en œuvre des différentes formes de protection légale. Les fonctions

directes sont exercées par le directeur régional des Affaires culturelles (DRAC) pour l'Île de France, par le biais du conservateur régional des Monuments historiques. Les propriétaires particuliers sont responsables de veiller à la maintenance des biens protégés, tous les travaux étant placés sous la supervision d'un architecte des Bâtiments de France.

Le bien proposé pour inscription, la Ville Haute et la Ville Basse, ainsi que leur voisinage immédiat, font partie d'une importante ZPPAUP (classées en 1990 et en 2001, respectivement), au sein de laquelle le développement est strictement contrôlé.

Provins avait connu une série de plans depuis les années 1960, conçus pour protéger et mettre en valeur son centre médiéval. Le plan d'occupation des sols de 1984 a été révisé en 1990, puis à nouveau en 1996. On compte également une série de programmes axés sur les monuments individuels ou des aspects particuliers de la protection, tels que le tourisme culturel, le contrôle de l'affichage et la création de zones piétonnières.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

Les projets de restauration ont vu le jour à Provins au milieu du XIXe siècle, pour la collégiale et la Tour de César, et les remparts ont été classés en 1865. On note que la valeur historique de Provins avait déjà été reconnue dans les siècles précédents, ce qui lui a permis de conserver une intégrité historique relativement intacte. La ville a cependant quelque peu souffert pendant la guerre de Cent Ans, aux XIVe et XVe siècles, qui furent les témoins de la destruction des fermes avoisinantes, ainsi que sous la Révolution française, pendant laquelle la ville perdit plusieurs de ses ensembles religieux (dont 9 églises). Aucune restauration majeure, comme en subirent nombre d'autres sites importants en France, n'eut lieu au XIXe siècle. Toutefois, les fortifications de la Ville Basse ont été remplacées par des boulevards, et l'on a construit sur certains espaces verts et jardins. Depuis les années 1950, des travaux portent sur différents composants du patrimoine médiéval de la ville, notamment la récente consolidation et le renforcement des remparts de la ville haute.

Authenticité et intégrité

Du fait de son déclin économique, mais aussi de la persistance de ses fonctions, Provins demeure relativement intacte à ce jour. Si elle a subi certaines destructions pendant la guerre de Cent Ans aux XIVe et XVe siècles, ainsi que sous la Révolution française, celles-ci furent heureusement assez limitées. Aujourd'hui, Provins est une petite ville, avec une population active, vivant principalement de l'agriculture et d'autres activités connexes. Le plan urbain de la ville médiévale est assez bien préservé, ainsi qu'une grande partie des bâtiments historiques, des canaux et du système de gestion de l'eau. Quelques 150 maisons historiques ont conservé leurs caveaux voûtés médiévaux. Malgré les changements mineurs intervenus depuis le XVIIe siècle, la ville a préservé son intégrité historique et l'intégrité des lieux associés aux différentes fonctions des foires. La relation de la Ville Haute avec les plaines du haut plateau est elle

aussi intacte. Certains nouveaux édifices de la Ville Basse, sans prétention, respectent les schémas et les volumes de l'ensemble, et s'intègrent bien aux bâtiments historiques.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Provins a été proposée pour la première fois pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial en tant que « ville médiévale de Provins », en 1997. Suite à l'évaluation de l'ICOMOS, l'État partie a retiré la proposition d'inscription. La présente proposition d'inscription a été révisée de fond en comble. Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en mars 2001.

Caractéristiques

Provins est un témoignage authentique d'un développement économique important et précoce en Europe centrale, développement lié aux foires. Les foires, à ne pas confondre avec des marchés, sont devenues une institution internationale génératrice de communication et de contacts avec des pays lointains, la méditerranée, l'Orient et l'Europe du nord. Dans ce processus, les comtes de Champagne jouèrent un rôle clé, motivés par leurs ambitions politiques et économiques ; ce sont eux qui lancèrent en Champagne cette institution, plus tard reprise et imitée partout ailleurs. Nombre des éléments fondamentaux des foires virent tout d'abord le jour en Champagne, berceau de ce processus. Provins en est l'exemple champenois le mieux préservé, et elle fut construite en fonction des foires. La typologie des maisons, les fortifications, les voies d'eau et autres caractéristiques, tout en elle reflète des fonctions associées aux foires ou créées par celles-ci.

Analyse comparative

Les foires de Champagne commencèrent à se développer dans quatre villes (Provins, Troyes, Lagny, Bar-sur-Aube), à partir du XIe et du début du XIIe siècle. De ces quatre villes, Provins est la seule à avoir préservé son tissu médiéval intact. Des foires s'y tinrent au moins à partir de 1120, comme en attestent des chartes originales datées de 1137 et 1164.

La Ligue hanséatique se développa à partir du début du XIIIe siècle, en commençant par des marchands allemands installés en Gotland (Visby, inscrit sur la Liste en 1995 : critères iv, v). À partir de 1241, Lübeck prit le contrôle (1987 : iv) et la ligue devint progressivement une immense association de « villes libres », situées en Allemagne, dans les États baltiques, en Angleterre, en Pologne et en Russie, tels qu'ils existent aujourd'hui. En 1200, les foires s'établirent à Bruges (2000 : ii, iv, vi), dont l'âge d'or s'étendit du XIVe au XVe siècle. Une autre foire, basée sur le modèle champenois, se développa à Francfort, en dehors de la Hanse, à partir de 1240. Les villes de la Hanse et de la Champagne étaient en contact entre elles. Des foires firent également leur apparition en Italie du nord, par exemple à Gênes et à Sienne ; la première eut lieu en 1179.

Dans ce contexte, les foires de Champagne annoncèrent les autres développements, servant souvent de modèle et de référence, et Provins représente le seul témoignage subsistant de cette précocité.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

L'ICOMOS reconnaît le degré de protection mis en œuvre jusqu'à présent dans la ville historique de Provins et ses environs. Néanmoins, en accord avec l'intention des autorités, l'ICOMOS recommande que le cœur de la zone proposée pour inscription soit déclaré secteur sauvegardé, afin de garantir le contrôle du tissu urbain dans son ensemble, particulièrement au vu de la vulnérabilité de ce type de patrimoine par rapport à de grands développements et à des transformations s'ensuivant à l'avenir.

Breve description

La ville médiévale fortifiée de Provins se situe au cœur de l'ancienne région des puissants comtes de Champagne. Elle témoigne des premiers développements de l'organisation de foires commerciales internationales et de l'industrie de la laine. La ville de Provins a bien préservé sa structure urbaine, spécifiquement bâtie en fonction des foires et des activités connexes.

Déclaration de valeur

La ville historique fortifiée de Provins est un exemple exceptionnel et authentique de ville de foire médiévale dans la région des comtes de Champagne, important nœud d'échange de valeurs humaines et fer de lance des foires internationales en Europe centrale. L'institution des foires garantissait la protection des transports de marchandises longue distance entre l'Europe et l'Orient, et encouragea l'essor d'activités comme la banque et le change, le tannage, la teinture et le tissage de draperies, etc., par le biais desquels l'artisanat évolua vers des procédés industriels. Le schéma urbain et les demeures médiévales qui subsistent à Provins représentent un exemple exceptionnel d'ensemble architectural bâti spécialement pour remplir ces fonctions. Cet ensemble comprend des maisons de marchands, des entrepôts, des moulins, des systèmes hydrauliques, des espaces de plein air, des fermes mais aussi des ensembles religieux. La ville est également reconnue pour son système de défenses bien préservé qui a été construit pour assurer la protection des foires.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Au début du deuxième millénaire, Provins était l'une des villes du territoire des comtes de Champagne qui hébergèrent les grandes foires annuelles, reliant l'Europe du nord au monde méditerranéen.

Critère iv Provins préserve dans une très grande mesure l'architecture et le tracé urbain caractéristiques de ces grandes villes de foire médiévales.

Recommandation du Bureau

Que Provins, ville de foire médiévale, soit inscrite sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv*.

ICOMOS, septembre 2001